Compte-rendu AG 16 février 2023

1. État des lieux

HG8 (Lanta) : 2 AG de secteur se construisent Verfeil et Caraman
Le 7 mars est dans les têtes, l'idée de la reconduction à construire.

Lycée Déodat de Séverac : moins de grévistes enseignant.es ; AG des personnels du lycée (une dizaine) ; une douzaine d'agent techniques en grève ; AED en grève (pas d'internat)
mise en place d'une caisse de grève

AED Gallieni : un réel mouvement, plus d'AED dans le mouvement aujourd'hui, AG avec profs ; AG le 6 mars ; reconductible proposée à la rentrée

AG de secteur Cugnaux prévue le lundi 6 mars. Tractages sur rond-points les 7 et 8 mars à Cugnaux. Volonté d'un mouvement fort. Mise en place d'une caisse de grève sur Tournefeuille, soirée prévue courant mars pour abonder

Lycée Berthelot : pas beaucoup de grévistes, le 7 mars sera très suivi ; reconduction devrait être suivie
AG de secteur collège et lycée Berthelot + heure syndicale commune le lundi 6 mars

Lycée St Exupéry : moins de grévistes, beaucoup la question du 7 mars : fermer l'établissement. Heure d'info syndicale le 6 mars. Préparation des 7, 8, 9 mars.

Lycée Ozenne : grosse baisse de grévistes ; perspective du 7 et après – on espère – va remotiver

Lycée Aragon – Muret : AG de lycée mardi dernier avec perspective du 7 mars. Heure d'info syndicale le lundi 6 mars + AG le mardi 7 au matin
Préavis de grève pour les jours du bac envoyé au Rectorat

école élémentaire Bonnefoy : fermeture école toutes les journées de grève sauf aujourd'hui. CLAE fermé aujourd'hui

école élémentaire Simone Veil : discussion sur les modalités pour informer les parents pour grève reconduite à la rentrée

collège George Sand : moins de grévistes – préparation du 7 mars

2. Retour des commissions

Météo-France : 1200 employé.es à Toulouse ; jusqu'à 30 % de grévistes ; cortège entre 200 et 300 personnes – perspective : bloquer partiellement le site Météo-France de Toulouse
participation aux AG : 20 à 30 personnes
volonté d'actions interpro : lien avec secteur énergie (site EDF) – collages avec des enseignant.es

Commission interpro :

Commission fête : soirée de soutien à la caisse de grève au Hangar de la Cépière – jusqu'à 400 personnes – 1200 € récoltés
idée de refaire le 17 mars

Commission caisse de grève : appel à infographiste pour un visuel
Tract + affichette avec lien vers caisse de grève

- Protocole : redistribution aux AG précaires qui en font la demande
Communication dans les établissements de l'adresse mail à laquelle faire la demande
- les demandes doivent être envoyées à commissionageduccg31@gmail.com
- donner nom, mail, téléphone, statut, établissement et le nombre de jours de grève
- avant le 19/02 au soir (pour calcul du montant)

3. Perspectives

- demander les bulletins de salaire comme justificatif pour la caisse de grève
- intersyndicale éduc 31 se revoit après l'intersyndicale interpro du 21 février pour décider d'actions le 7 mars, relais pour blocages – proposition d'une manifestation l'après-midi
- appel à un point de blocage (éduc ou autre), faute de manifestation le 7 mars
- donner mandat à la commission fête pour une soirée après victoire
- tournée des établissements pour les personnels du 1er degré / manif d'étab en étab
- soutenir des blocages partout où cela sera organisé
- interpeler les syndicats pour qu'ils mettent des sous dans la caisse de grève
- voter la reconductible du 7 jusqu'au 8 et refaire ag pour reconduire pour le 9
- reconduire aujourd'hui pour le 7, et décider d'une ag éduc
- besoin d'une manifestation le 7 / appel de l'AG
- demander qu'il n'y ait pas de sanction pour les élèves du lycée Ozenne après les incidents, - faire vigilance et protéger les lycéen.ne.s
- opération grenouille escargot pour le 7
- anticiper sur le pacte pour l'éducation en terme de caisse de grève
- soirée de débat sur comment la réforme touche davantage les femmes
- action pour le 7 au matin
- vote pour 3 jours de grève d'affilée
- appel à l'intersyndicale pour préavis de grève reconductible à partir du 7
- réussir à s'organiser dans les écoles par secteurs
- s'organiser le matin du 7 dans les établissements, faire en sorte que les AG du 7 intègrent les collègues du premier degré

Votes :

<u>Appel à la grève :</u>

Appel à la grève 7, 8 et 9 : 27 P – 8 A – 13 NPPV

Appel à la grève 7 et 8 : 5 pour – 8 contre – 19 abs – 24 NPPV

Appel à la grève 7, avec AG en vue de reconduire le 9 (8 déjà appelé) : 30 P – 3 C – 7 abs – 11 NPPV

<u>Que fait-on le 7 :</u>

On se joint aux actions organisées le 7 par l'interpro : 41 POUR – 8 NPPV

Appeler les syndicats pour qu'il ait une manifestation le 7 AM : 45 pour – 2 abs– 3 nppv

AG locales le 7 au matin : 11 pour – 15 contre – 15 abs – 4 nppv

AG 14h s'il n'y a pas de manif : 29 pour – 2 contre – 7 abs – 17 nppv

Si manif 14h, AG à 10h : 27 – 11 contre – 5 abs – 8 npp
Si manif 14h, AG à 17h : 17 – 3 contre – 4 abs – 9 nppv

Interpro :

AG Educ participe à l'organisation d'une AG interpro : écrasante majorité

QR code sur flyer de la caisse de grève

redistribution de la caisse de grève en priorité au agent.e.s précaires : pour

demander un justificatif : écrasante majorité contre

tout le monde touche la même chose pour journée de grève : pour

caisse de grève ouverte aux animateurs animatrices : 27 pour – 4 abs – 8 nppv

ouverture aux lycées agricoles des caisses de grève : majorité de pour

appel aux syndicats à alimenter la caisse de grève : 6 contre – 29 pour – 3 abs – 2 nppv

Garder 200 euros de fond de caisse : pour

Refaire appel ag de gréviste : pour

Mandat d'orga de fête quand on aura gagné : pour

Motion de l'AG :

L'AG educ déclare son soutien à la mobilisation lycéenne et condamne toute répression dont ils/elles seraient victimes, qu'elle soit policière ou administrative. Si une telle situation de

répression devait se reproduire, l’AG éduc appelle les personnels de l’éduc à tout mettre en œuvre pour protéger les élèves, nos élèves. POUR

AG appelle les syndicats de reconduire
1 contre – 6 abs – 11 pour – 12 nppv

L’AG educ appelle les collègues de lycées à suivre l’appel à la grève des EDS les 20 et 21 mars déposés par les lycées de Muret et Cazères.